

## **Situation de l'école de Castelnau-Rivière-Basse**

Plusieurs élus, parents d'élèves, habitants du village se sont rendus ce jeudi 18 avril au soir en mairie de Maubourguet pour rencontrer le président de la communauté de communes et lui remettre en main propre le courrier collectif qui avait été validé en réunion publique du 16 avril dernier.

Une délégation de 3 élus municipaux et de 2 parents d'élèves de Castelnau Rivière Basse ont pu rencontrer le Président.

Le débat, souvent animé, a permis d'acter des engagements réciproques de la Commune et de la communauté de communes.

Les élus de la commune ont rappelé les dispositions qu'ils avaient déjà prises :

- la mise à disposition d'autres locaux et anciennes salles de classe attenantes au bâtiment désormais interdit d'accès ;
- l'engagement financier de la commune en mobilisant 61000 euros voté lors du dernier conseil municipal.

Ce qui a donc été acté :

- la commune saisit officiellement par courrier le président de la communauté de communes pour la réalisation des travaux qui seront portés par la communauté de communes: la commune est libre de choisir l'architecte de son choix. La commune prendra en charge le coût résiduel des travaux.

Le président de la Com Com, dès réception du courrier de la commune, s'engage à écrire au Directeur d'Académie lui demandant :

- qu'il produise un Arrêté modificatif qui annule celui du 25 février actant la fermeture de l'école de Castelnau Rivière Basse.
- Qu'il s'engage conformément à ce qu'il a déclaré sur France 3, à mettre en œuvre ce que nos deux communauté souhaitent, c'est à dire à renommer le poste d'enseignant dans notre école et que la classe soit rouverte dès que les travaux seront réalisés.

**François Dousseau**

Conseiller municipal